



N°10 « Les côteaux de Prébois »



Départ : **LALLEY**

Distance : **14,2 km**

Dénivelé : **+ 238m**

Difficulté : **facile**

Boucle avec de très beaux points de vue sur le Trièves, et passage à proximité des vignes de Prébois en pleine réhabilitation par l'association Vignes et vignerons du Trièves.

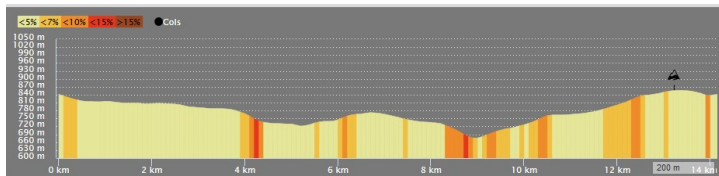
Descriptif de l'itinéraire

Depuis la place du village de Lalley, prendre la D66 en direction d'Avers. A la sortie d'Avers, prendre à gauche sur la D216 et descendre jusqu'au *Pont de Vareilles*. Tourner à gauche et continuer sur la D216 pour rejoindre le village de Prébois.

Au cœur du village de Prébois, après avoir franchi l'église, prendre à gauche en direction de Saint Maurice en Trièves (D253). Descendre jusqu'au Pont de Brion, puis remonter vers Saint Maurice en Trièves en continuant sur la D253.

Arrivé à Saint Maurice en Trièves, tourner à gauche sur la D66B direction Lalley pour rejoindre votre point de départ.

Profil Altimétrique



Trace GPS

Le tracé au format GPX en téléchargement ici :

www.trieves-vercors.fr/cyclotourisme.html

Services le long de l'itinéraire

Commune	Km	Points d'eau	WC	Alimentation Boulangerie
Lalley	0	-Une fontaine au centre du village	-Sur la place du village, vers le boulodrome -A côté de l'ancienne agence postale	Epicerie Vival 04 76 34 74 03
Prébois	7	-Fontaine au centre du village	-Dans le jardin de ville, derrière l'église	Epicerie/Café Mard-Di 09 54 73 41 36
Saint Maurice en Trièves	13	-Bassin sur la place du village		Boulangerie La Commanderie 04 76 34 79 12

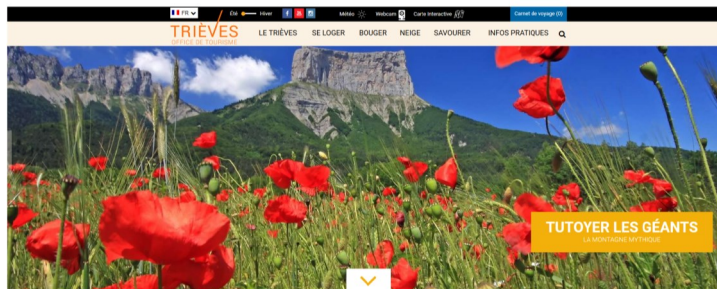
Dans chaque antenne de l'Office de Tourisme du Trièves (à Mens et Gresse en Vercors), vous trouverez le nécessaire pour les petites réparations (outillage, pompes, rustines, clefs BTR).



Office de Tourisme du Trièves

04 82 62 63 50

www.trieves-vercors.fr



Découvrez l'ensemble des **itinéraires cyclotouristiques** qui parcourent le **Trièves** sur notre **site internet**.

Retrouvez également les **hébergements, restaurants, loueurs, réparateurs et commerces** utiles à votre séjour.



Le Trièves est labellisé « **Territoire Vélo** »
par la **Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT)**.

Le label s'adresse à une collectivité territoriale qui offre aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme.

Document édité par l'Office de Tourisme du Trièves, mis à disposition gratuitement du public. Bien que le plus grand soin ait été apporté à sa conception, l'Office de Tourisme du Trièves décline toute responsabilité en cas d'informations erronées contenues dans ce document. Il se peut par exemple que les communes traversées condamnent certains points d'eau pour des problématiques de sécheresse, ou que des travaux sur les routes obligent à des ajustements de parcours, etc... Vous pouvez nous faire vos retours pour améliorer ce document en contactant l'office de tourisme.